

Bain-de-Bretagne**CGT : « l'avenir de sa piscine va se jouer lundi »**

Dans un communiqué, les syndicats CGT et SNPMNS, qui défendent les droits des travailleurs, et notamment ceux des fonctionnaires de la piscine, déclarent qu'ils seront présents lundi 29 janvier, à 20 h 30, au conseil municipal.

Les élus seront invités à se prononcer sur la fermeture définitive ou non de la piscine. « **Malgré des désaccords sur le projet de nouvelle piscine** (au sein de la communauté de communes), **des solutions moins onéreuses que celle de la fermeture envisagée existent pour maintenir l'ouverture de l'établissement actuel.** C'est pourquoi il pourrait être regrettable de prononcer la ferme-

ture définitive d'un service public de cette importance avant d'avoir essayé ou évalué toutes les possibilités pour le maintien de son fonctionnement. »

Les syndicats rappellent que la natation scolaire est obligatoire dans les programmes, et que de nombreuses associations, structures, et population, utilisent cet équipement, qui accueille quelque 75 000 usagers par an.

Les syndicats invitent les citoyens et usagers à venir soutenir leur action lundi soir, et à signer la pétition sur leur site www.rennesmetropole.reference-syndicale.fr

Bain-de-Bretagne

Le festival du Schmaoua pourrait se tenir